

Dans ce pays, malheureusement, l'animosité de parti est vive, et les organes de chaque côté dénoncent les hommes publics qui leur sont opposés en termes beaucoup plus forts que ceux auxquels on est accoutumé en Angleterre. La lutte en ce moment est exceptionnellement acharnée. Un parti accuse l'autre de déshonneur personnel, pendant que ce dernier traite l'autre de conspirateurs sans vergogne. En conséquence, il existe une défiance des deux côtés dans leurs relations,—défiance que je ne crois pas justifiée d'aucun côté,— et qui rend très-difficile le rôle de médiateur. La première partie des représentations de Sir *John*, sinon la dernière, coïncidait trop bien avec ma propre opinion pour me permettre d'en nier la force. Cependant, comme ce n'était plus le temps de correspondre, je partis d'Halifax le samedi soir, 9 août, et j'arrivai à Ottawa le mercredi matin, 13 août. Si j'avais pu partir plus tôt, j'aurais préféré le faire; mais la ville d'Halifax avait organisé une série de démonstrations populaires en notre honneur, pour le samedi après-midi, et j'aurais causé un grand désappointement en m'absentant.

Avant de continuer mon récit, il y a un incident relatif à mon séjour à Halifax dont je devrais peut-être faire mention ici. M. *Huntington* m'envoya un paquet cacheté, avec une note officielle à mon secrétaire. Ce paquet, d'après ce que me dit le monsieur qui me l'apporta, et ce que je compris par la lettre de M. *Huntington*, contenait des copies des documents accusateurs en sa possession. Comme les questions auxquelles ces documents avaient trait étaient devenues le sujet d'une enquête publique devant un comité de la chambre des communes, et que je ne savais pas comment tourneraient les affaires, je jugeai qu'il ne serait pas convenable que je prisse connaissance personnelle de ces papiers, et je les renvoyai sans les ouvrir à M. *Huntington*.

Le 13 août n'était pas le jour fixé seulement pour la prorogation, mais aussi le jour où s'était ajourné le comité d'enquête. Mais, d'après ce que je puis voir par le rapport ci-joint de ce qui s'y fit, on n'en arriva pas à un grand résultat. En réalité, toute la procédure en cette occasion est difficile à comprendre, à cause, je suppose, du peu de détails que donne le seul rapport de ce qui s'est passé et que j'ai pu me procurer. D'abord, seulement quatre des cinq membres étaient présents, et ensuite, un autre, M. *Dorion*, se retira au milieu d'une discussion, laissant en majorité les membres qu'on considérait comme ministériels. L'un d'eux, M. *Blanchet*, proposa alors de faire rapport à la chambre. M. *Blake* proposa comme amendement l'ajournement du comité; cette proposition fut adoptée. Le résultat fut que quand la chambre se réunit à trois heures, comme cela avait été résolu six semaines auparavant, dans le seul but de recevoir le rapport du comité, aucun rapport ne fut présenté. Ci-suit le rapport des délibérations de ce comité.

“ Ottawa, 13 août.

“Le comité du Pacifique s'assemble à 11 heures 30. Présents : MM. *Cameron*, *Blanchet*, *Blake* et *Dorion*.

“A la demande de M. *Blake*, la résolution adoptée à la dernière séance du comité, que le comité ne peut procéder sans d'autres instructions de la chambre, est lue.

“M. *Blake* propose que cette résolution soit rescindée :

“ POUR : — *Blake*, *Dorion*.

“ CONTRE : — *Cameron*, *Blanchet*.

“ La résolution est perdue.

“Après quelques pourparlers au sujet du rapport à faire à la chambre,